

LA GUERRE EDUCATRICE DU CRIME

On ne perd pas de temps en Allemagne.

Tandis que la guerre suit son cours, de graves docteurs étudient les effets de son influence néfaste sur la jeunesse qui grandit, tandis que les pères se battent dans les tranchées. La criminalité infantile augmente tellement qu'il faut dès à présent y chercher des remèdes. Mais d'abord on a cherché les causes, ce qui est d'ailleurs plus facile.

Or voici les causes que les savants allemands ont dégagées :

- 1o—Absence de l'autorité paternelle;
- 2o—Insuffisance de la mère qui manque de volonté et qui est, plus qu'avant la guerre, prise par le travail;
- 3o—Absence des patrons;
- 4o—Insuffisance du nombre des instituteurs dont beaucoup sont mobilisés;
- 5o—Insuffisance de la police, réduite à son minimum;
- 6o—Augmentation des salaires des jeunes gens qui occupent maintenant des postes autrefois réservés à des hommes. Certains de ces postes sont des postes de confiance qui exposent les jeunes gens à la tentation;
- 7o—Habitue prise par les jeunes gens de conserver pour eux le salaire au lieu de le remettre à leurs parents.

Pour toutes ces raisons, la criminalité infantile a triplé en 1914 et quintuplé en 1915.

En 1913, un tribunal correctionnel condamnait 58 mineurs.

En 1914, ce même tribunal en condamnait 183.

Et dans les dix premiers mois de 1915, il avait déjà prononcé 256 condamnations.

MODIFICATIONS AU TARIF BRÉSILIEN

Le président de la Confédération du Brésil a signé un décret réduisant les droits de douane sur certains produits de l'Amérique du Nord; ces produits sont: la farine de froment (réduction de 30 pour cent), le lait condensé, articles de caoutchouc (énumérés dans l'article 1033 du tarif douanier), montres et horloges, encres (à l'exception des encres pour écrire), vernis, machines à écrire, pianos, balances, moulins à vent, ciments, corsets, fruits secs et fournitures et mobiliers scolaires, réduction de vingt pour cent.

LA PRODUCTION DU NAPHTHE.

La production mondiale de naphthe en 1915 peut être évaluée approximativement à 420 millions de barils de 42 gallons. Les Etats-Unis fournissent 69 pour cent de la production totale, la Russie environ 15 pour cent, le Mexique 5 pour cent, la Roumanie 3 pour cent, Sumatra 3 pour cent, la Galicie 1 pour cent, les Indes britanniques 2 pour cent et diverses régions 2 pour cent.

LES COLORANTS AU JAPON.

Du même que l'industrie russe, l'industrie textile au Japon souffre de la suppression de l'importation des matières colorantes. Celles-ci venaient d'Allemagne. Pour mettre fin à cette situation et pour en empêcher le retour, une Société d'études, au capital de dix millions de yen, s'est constituée en vue de créer au Japon la fabrication des couleurs chimiques. Les gouvernements ont joué un rôle dans la constitution de cette Société, dont les premières usines seront construites à Tokio et à Osaka.

LE MATERIEL DE CHEMIN DE FER EN ALLEMAGNE

Les autorités militaires allemandes sont d'accord pour réaliser une augmentation aussi rapide que possible de matériel des chemins de fer.

En 1915, on a construit 1,502 locomotives, 26,000 wagons-marchandises et 2,363 wagons pour voyageurs. Pour l'année 1916, l'administration des chemins de fer d'Etat prussien a commandé 8,600 locomotives, 30,800 wagons-marchandises et 5,700 wagons-voyageurs.

LE COMMERCE ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'ORIENT

S'entretenant dans l'illusion de la victoire finale, on s'occupe à Berlin de créer un organisme qui, la paix une fois conclue, permette au commerce allemand avec l'Orient de prendre un développement considérable. Un certain nombre de grands établissements financiers ont fondé dans cet but, au capital de deux millions de marks, la Société Commerciale allemando-orientale. Cette Société, dit le Berliner Tageblatt, s'occupera particulièrement de l'importation de matières textiles de l'Orient en Allemagne. La Société aura des agences en Turquie et en Bulgarie.

LA "SUN LIFE OF CANADA"

La compagnie d'assurance "Sun Life" a terminé l'année 1915 avec un rapport financier plus favorable que jamais.

La "Sun Life" a su maintenir sa place en tête de la liste des compagnies d'assurance-vie canadiennes par le montant de ses nouvelles assurances émises, le total de ses assurances en vigueur, par son actif, son surplus et son revenu.

Son actif est maintenant de \$74,000,000, soit une augmentation de plus de \$10,000,000 pour l'année, la plus considérable qu'ait jamais enregistré une compagnie d'assurance canadienne sur la vie. L'actif de la "Sun Life" a presque doublé depuis cinq ans et a plus que triplé depuis neuf ans. Ceci constitue un record d'accroissement presque phénoménal et qui établit bien la stabilité financière de la compagnie. Comme ressource supplémentaire, pour le profit et la protection plus ample de ses détenteurs de polices, la compagnie possède un fonds de contingence d'une valeur totale au pair de plus de \$13,000,000.

Le total des assurances nouvelles de l'année dépasse \$34,800,000, ce qui bat le record de toutes les compagnies canadiennes jusqu'à date et porte le total des assurances en vigueur de la "Sun Life" à la somme de \$257,404,160.

Le revenu pour l'année s'est élevé à près de \$16,000,000, soit une augmentation de plus de \$920,000 sur l'année précédente. Le surplus dépasse maintenant \$7,000,000, soit une augmentation de plus d'un million de dollars. Pendant l'année, la compagnie a payé un total de \$7,129,479 à ses assurés, ce qui porte les paiements faits aux porteurs de polices depuis la fondation de la compagnie à plus de \$52,676,000.

Somme toute, le record de la plus puissante compagnie d'assurance du Canada pour l'année dernière est une preuve évidente de l'excellence des principes d'assurance qui ont été observés et de l'habileté de l'Exécutif de ladite compagnie.